

plus officieux accompagnés des insinuations les plus adroites sur l'insouciance et les bêtises de leur avocat, lui avaient déjà acquis les bonnes grâces de trois ou quatre plaideurs émérités, et d'une couple d'honnêtes marchands. Le fait est que notre homme entra au barreau avec plus d'affaires en mains que bien des personnes n'en peuvent montrer après deux ou trois ans de pratique. C'était cependant une faible curée pour son ambition, et loin d'être effrayé des grands intérêts confiés à son inexpérience, il ne faisait que doubler et tripler, par le désir, les honoraires qu'il allait gagner.

Le soir même où il s'était fait présenter à Charles Guérin, le jeune avocat, trouve à son retour chez lui un personnage assez vulgaire qui s'était installé sans trop de façon dans sa chambre à coucher, et là fumait la pipe en attendant le maître du logis. Cet individu n'était pas autre que François Guillot, le commis de M. Wagnaër.

Pour expliquer sa présence et sa familiarité, il nous suffira de dire que strictement parlant Henri Voisin aurait dû signer Henri Guillot dit Voisin. De ces deux noms très vulgaires, il avait choisi celui qui lui avait paru le plus passable. Sauf à se laisser appeler Guillot dans l'occasion par ses nombreux cousins dont il chérissait et cultivait la parenté par une raison tout à fait concluante. La famille Guillot formait une immense confédération, qui dans ses réseaux enveloppait tout le district. Chacun des membres de cette famille, remarquable par son esprit de corps, son astuce, son activité, et son amour de l'argent, devenait dans sa localité une espèce de courtier ou de limier faisant la chasse aux procès pour le plus grand profit de son cousin l'avocat.

François était de tous les *Guillots* le plus important, et il le savait bien.

— Comme tu as été longtemps mon cousin ? — fit-il sans se déranger de la chaise à demi renversée, sur la quelle il était étendu et dont il maintenait l'équilibre en appuyant ses pieds sur la cloison à la manière des *yankees*.

— Je crois bien, j'ai étudié mon rival et maintenant je le sais par cœur.

— C'est comme je t'avais dit n'est-ce pas ?

— C'est tout le contraire. Si je t'avais écouté je me serais perdu à ne jamais me retrouver. Cet original là n'a pas plus envie de se faire prêtre que moi d'aller me pendre.

— Oui da ! Si on prenait *Mamzelle* Clorinde pour juge, elle dirait peut-être qu'il mérite moins d'être cloîtré que toi d'être pendu.

— A son cou tu veux dire ?

— Pour cela, si joli garçon que tu te croie, je t'assure que l'autre lui a tombé dans l'œil. Le bonhomme rit sous cape. Ça lui fait son affaire.

— Tiens, mon cousin, dis ce que tu voudras, M. Wagnaër ne peut pas marier sa fille à Charles Guérin. C'est justement l'homme qu'il ne lui faut pas. C'est un esprit maladif et enthousiaste. Combien veux tu gager qu'il ne sera jamais avocat.

Je sais ce que c'est. Tu iras à son examen et tu le feras fumer. (1)

— Qu'elle bêtise ! Est-ce qu'il y a des examens ? on prend deux de ses amis qui vous disent d'avance, ce qu'ils vont vous demander ; malgré cela, bien souvent on répond de travers et on est toujours admis. Quand je te dis que le jeune Guérin ne sera jamais reçu, c'est qu'il n'ira pas jusqu'au bout de ses études. Il n'est pas tourné pour faire un prêtre, et s'il avait pris la soutane,

il l'aurait déjà laissée. Il faut trop de persévérance pour cela. Je ne serais pas surpris par exemple que d'ici à trois ans, il se livrât à la médecine, au notariat, au commerce, à l'industrie, à toutes les carrières imaginables, pour n'arriver nulle part. Si tu l'avais vu découragé au simple tableau que je lui ai fait des petites misères du métier. En cultivant ses dispositions, on parviendra à n'en rien faire du tout, de ce beau garçon là. . . . Mais il faut que tu te hâtes de me présenter à cette demoiselle Wagnaër. Comment est-elle d'abord ?

— Qu'est-ce que ça te fait ?

— Diantre qu'est-ce que cela me fait ? j'aime bien à savoir si je la trouverai de mon goût, pour jouer mon rôle comme il faut. En supposant que je ne l'aimerais pas, il faut que je paraisse l'aimer, assez pour me faire aimer d'elle. . . .

— Tu aurais bien de la bonté. C'est un père qui . . . la marie, avocat contre clerc, ta chance ne serait pas trop mauvaise. M. Wagnaër dit toujours comme ça : *qu'un je tiens, vaut mieux que deux je tiendrai* ; mais c'est cette terre ; qu'il lui faut absolument ! Il a déjà acheté une quantité de *lots* pour faire du bois, dans les concessions et dans les townships, et s'il n'a pas la *rivière aux écrevisses*, tout cela lui sera inutile.

— Alors il faudra que je lui fasse avoir cette terre.

— V'la qui est pas mal drôle. Tu vas lui faire avoir une terre qui ne t'appartient pas ? . . .

— Ecoute, François, tu es un garçon intelligent. . . .

— Non, pas exactement. Je passe pour une bête. Mais ça ne fait rien . . . vas toujours.

— Tu n'en es que plus fin. Ne passe pas pour bête qui veut. Je t'affirme qu'il y a des fois que je voudrais bien avoir ton air.

— Ça n'est pas la peine.

— N'importe, tu comprends à merveille, qu'avec Mlle. Wagnaër j'ai une dot et une clientèle toute faite. . . .

C'est comme si j'avais deux dots. Qu'est-ce que je dis là ?

C'est comme si j'avais sept ou huit dots. Un client en amène un autre *abyssus abyssum invocat*.

Remarque bien que la clientèle que me donnera M. Wagnaër ne comprendra pas que ses affaires à lui : il se mêle des affaires de tout le monde, et il étend son influence à dix lieues à la ronde. Il suffit que ça soit un étranger : tu sais comme sont les habitants. Ensuite on lui doit beaucoup, et c'est bien dur de refuser quelque chose à un homme qui peut faire vendre jusqu'à notre dernière chemise. Il n'y a pas de doute qu'en le prenant ainsi par le côté sentimental, mon beau père me ferait avoir la confiance de tous les plaideurs des environs ; et c'est justement le beau père qu'il me faut. Il y a un axiome qui n'est pas dans Cujas, ni dans Barthole, mais qui n'en est pas moins vrai, c'est qu'un avocat doit se marier plus en vue de son beau-père qu'en vue de sa femme. Or, il n'y a que trois espèce de beau-pères possibles : le beau-père avocat, le beau-père seigneur, et le beau-père gros marchand de campagne. Le beau-père avocat vous prend en société ; mais vous ne faites que partager, avec un associé, qui dans neuf cas sur dix est sur son déclin, la clientèle que vous auriez pu acquérir vous-même. Ça n'empêche pas, que pour les gens qui ne savent pas se pousser, ça ne soit un grand avantage. Le beau-père seigneur est fameux pour les affaires de routine et les discussions d'immeubles. Mais le beau-père marchand est le meilleur beau-père, qu'il y ait parmi toutes les espèces de beau-pères connus. Il est toujours à présumer que le beau-père marchand deviendra seigneur : alors ça nous fait deux beau-pères dans un. C'est une économie toute claire.

(1). fumer — rester court.